



Rappel: L'ASEOR a toujours travaillé avec un souci d'indépendance totale sur un plan politique. Elle ne reçoit aucune subvention de quelque organisme que ce soit.

Sommaire :

1. Les principales actions de l'ASEOR cette année,
2. La révision du PLU d'Orsay
3. Le projet Linkcity au Guichet
4. Quel projet pour Corbeville
5. L'Exposition Universelle 2025
6. L'Yvette et les inondations
7. Les projets en cours au Centre ville

1. Les principales actions de l'ASEOR cette année,

En 2017, l'ASEOR est intervenue :

A Orsay, sur :

- l'approbation du Plan Local d'Urbanisme voté fin mars impactant beaucoup d'Orcéens qui n'ont pas pu se faire entendre par la Municipalité
- les conséquences des inondations d'avril 2016.

Pour le plateau de Saclay, sur :

- la poursuite des constructions au Moulon et celles envisagées à Corbeville.
- la candidature de la France pour l'exposition Universelle de 2025, où le plateau de Saclay est le site principal.

L'ASEOR est aussi intervenue dans le cadre :

- de l'**Union des Associations de sauvegarde du Plateau de Saclay (UASPS)** pour les aménagements du plateau de Saclay.
- du **collectif de l'Yvette** pour les problèmes d'inondations.

Cette année le Conseil d'administration s'est vu renforcé par deux nouveaux membres en charge respectivement du PLU et du projet Linkcity ce qui va permettre un meilleur suivi.

2. La révision du PLU d'Orsay

Ci-dessous l'historique des différentes étapes :

- Le 20 mai 2015, le conseil Municipal d'Orsay a voté la mise en révision du Plan Local d'Urbanisation (PLU), en particulier pour sa mise en conformité avec la loi ALUR et le Grenelle de l'Environnement .
- Une réunion de concertation sur le PADD (plan d'aménagement et de développement durable) a eu lieu en janvier 2016 avant son approbation par le Conseil Municipal.
- Le projet de règlement du PLU révisé a été publié sur le site de la Mairie seulement début septembre 2016, l'enquête publique a eu lieu pendant les mois de novembre et décembre 2016.
- Le commissaire enquêteur, dans son rapport, a conditionné son accord à la levée de 7 réserves

Début 2017, plusieurs réunions d'information pour lever ces réserves ont été organisées. La révision du PLU a été approuvée par le Conseil municipal le 28 mars 2017 et son avis d'approbation publié dans la presse locale.

Considérant que la Municipalité n'avait pas :

- respecté la concertation telle que définie dans sa délibération de mai 2015.
- pris en compte dans le nombre de logements ceux imposés par l'aménagement du plateau de Saclay ce qui modifie le projet de PLU.
- levé toutes les réserves du commissaire enquêteur et de l'Etat telles que demandées par le commissaire enquêteur,

l'ASEOR a déposé un recours gracieux, auquel la Municipalité n'a pas répondu positivement. En conséquence, l'ASEOR a engagé un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles.

Lors de sa séance du 26 septembre 2017 le Conseil Municipal a proposé d'amender la révision du PLU votée le 28 mars 2017 pour prendre en compte les 7 remarques citées dans un recours gracieux déposé par Madame la Sous-Préfète, (certaines étant les mêmes que celles de l'ASEOR dans son recours.)

L'ASEOR s'interroge sur la validité juridique de cette délibération.

Les principaux points contestés de la révision du PLU, par les habitants, sont :

- les cœurs d'ilots (qui ne permettent plus à certains particuliers de construire sur leur terrain)
- les bâtiments remarquables (qui ne permettent plus à certains particuliers de faire des améliorations de leur habitat),
- une modification du zonage non justifiée (pour pouvoir urbaniser des zones historiquement pavillonnaires)
- Un manque de concertation auprès des habitants concernés par tous les points précédemment cités

3. **Le projet Linkcity au Guichet,**

Le projet a été présenté au conseil de quartier du guichet en mai 2016. Le permis de construire a été accordé par la mairie le 9 mars 2017 selon les règles de l'ancien PLU. C'est ainsi qu'au 9 rue de Lozère, un ensemble immobilier de 4000 m² de plancher, en emprise directe sur la route RN118 et la gare RER du Guichet, réparti entre 59 logements collectifs (dont 18 logements sociaux) et 3 maisons va remplacer un pavillon de 220 m².

L'inquiétude des riverains sur ce projet porte sur :

- la sécurité des habitations par la modification de la circulation des eaux souterraines
- la sécurité des piétons par l'augmentation du trafic routier et du nombre de piétons sur la rue de Lozère sans modifications des trottoirs
- le stationnement excédentaire car seules 53 places de parking desserviront ces logements

L'ASEOR a engagé avec les riverains un recours gracieux auprès de la mairie pour demander l'annulation du permis de construire. Les réponses données par la mairie n'étant pas satisfaisantes, un recours contentieux a été déposé par un avocat auprès du tribunal administratif de Versailles.

A ce jour :

- le greffe du tribunal de Versailles a demandé et reçu le 16 octobre une copie du permis de construire,
- l'ASEOR a dû prouver que l'Association était pleinement recevable à agir et que son recours n'avait rien d'un recours abusif qui aurait pour intention de nuire à Linkcity.

4. **Quel projet pour Corbeville**

Les aménagements du plateau de Saclay qui se réalisent à notre porte concernent trois ZAC (zone d'aménagement concertée) :

- la ZAC de Polytechnique essentiellement sur Palaiseau en cours de réalisation,
- la ZAC du Moulon sur Orsay, Gif sur Yvette et Saint Aubin en cours de réalisation,
- la ZAC de Corbeville sur Orsay qui assure la continuité urbaine entre les deux ZAC précédentes. Elle est en cours de définition et de concertation.

Dans la Contrat de Développement Territorial (CDT) signé par 7 communes, dont Orsay, avec l'Etat il est prévu sur le secteur de Corbeville des logements familiaux et étudiants , un hôpital et un lycée international.

Il est surprenant de constater dans le PLU révisé de mars 2017, que la Municipalité n'a prévu aucune règle d'aménagement pour cette zone. Toute liberté est volontairement laissée à l'Etat pour faire ce qu'il veut sans tenir compte de l'avis des Orcéens.

Pour l'instant, nous savons que les hôpitaux d'Orsay, Juvisy et Lonjumeau seront remplacés en 2021-22 par un hôpital de 600 lits environ sur la zone de Corbeville . Il serait situé à côté du nouveau Centre EDF.

Par ailleurs, le Château de Corbeville, le plus ancien bâtiment sur Orsay, devenu propriété de l'Etablissement public d'aménagement du Plateau de Saclay(EPA PS) serait conservé. Actuellement l'EPA PS lui recherche une affectation.

A nous de suggérer des utilisations possibles ?

L'accès à la ZAC de Corbeville se ferait principalement à partir de la RN 118 par l'échangeur dit de Corbeville sur le plateau . Il sera entièrement modifié. Depuis de nombreux mois les associations ont des réunions de concertation avec l'EPA PS concernant cette modification. Elles interviennent surtout afin d'éviter l'expropriation d'Orcéens.

Une affaire à suivre

5. **L'exposition Universelle 2025**

La France a décidé de se porter candidate pour l' « Exposition Universelle de 2025 » le 22 novembre 2016. Paris Saclay a déposé sa candidature le 30 septembre 2016.

Paris Saclay était en compétition avec 4 autres sites de l'Ile de France. Le site de Paris Saclay a été retenu le 26 juin 2017.

La France a déposé son dossier auprès du Bureau International des Expositions (BIE) le 28 septembre 2017. La sélection du pays hôte de l'Exposition par le BIE (bureau International des Expositions) est prévue en novembre 2018.

Si la France est retenue, le dossier déposé nous donne les informations suivantes :

L'exposition durera du 1^{er} mai au 31 octobre 2025. Le village global occupera 110 hectares à cheval sur les ZAC du Moulon et de Corbeville c'est-à-dire sur Orsay et Gif sur Yvette. :

Il est prévu 35 à 40 millions de visiteurs soit un potentiel capacitaire de 320.000 visiteurs par jour.

Le thème en serait :

« La connaissance de la planète à partager »

L'exposition se situerait autour de trois espaces :

- le globe au Centre qui entrainerait le visiteur dans un voyage à travers le monde et se transformerait le soir en planétarium à ciel ouvert,
- le village et les pavillons,
- les parcs et jardins

De plus :

Le village global sera directement connecté à tous les modes de transport ; il sera situé à proximité du château de Versailles et du cœur historique de Paris

Sans la réalisation de la ligne 18 du grand Paris prévue en 2024, les transports actuels ne peuvent assurer un tel trafic de voyageurs. La réalisation de cette dernière considérée comme non rentable et ne répondant pas à tous les besoins des usagers venant sur le plateau de Saclay est contestée non seulement par les associations pour son utilité mais aussi par la cour des comptes pour son financement.

Sans ligne 18 pas de possibilité d'exposition Universelle le paysage du plateau ne serait donc pas dénaturé par cet énorme globe au Centre.

Lors de son dernier Conseil d'Administration, l'EPA PS présidé par Valérie Péresse a émis des recommandations pour la réalisation de ce projet en particulier le respect de la zone de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (ZPNAF). La ZPNAF garantit le maintien de 2400 hectares de surfaces agricoles sur le plateau de Saclay et la préservation d'une grande partie des espaces boisés des coteaux.

L'Yvette et les inondations

Le programme de renaturation de l'Yvette sur le tronçon TYV04 dont fait partie le secteur des Neuf Arpents à ORSAY est en étude.

Nous voudrions que les travaux pour une protection latérale contre une crue égale à celle de Mai/Juin 2016 sur 1000ml environ soient faits en même temps. Nous en avons **étudié la faisabilité . Elle est possible**, mais il y a un problème de financement qui est en dehors de celui prévu pour la renaturation. Pourtant notre évaluation du coût de la protection que nous souhaitons serait inférieure aux solutions 3 - 4 proposées par le SIAHVY, elle rentrerait dans le financement prévu pour la renaturation du secteur des Neuf Arpents, elle empêcherait de refaire des travaux ultérieurs et coûteux alors qu'ils auraient pu être faits en même temps.

Nous espérons que le maître d'ouvrage après d'autres concertations Mairie d'Orsay-SIAHVY pendra en considération nos suggestions pour la protection des personnes et des biens d'environ 160 maisons plus ou moins inondées lors de la crue de mai/Juin 2016.

6. Les projets en cours au Centre ville

- Le Centre ville : résultat du concours d'architectes prévu fin 2017
- L'immeuble sur l'emplacement Vigouroux : les travaux viennent de commencer
- L'immeuble rue du Lycée/rue de Paris. L'ASEOR n'a pas de remarque sur le permis de construire.

- *N'oubliez pas l'Assemblée Générale le jeudi 18 janvier 2018*

<i>Faites adhérer à l'ASEOR, vos amis, vos voisins :</i>

1

2 Adhésion 17€, Adhésion de soutien 30€, Etudiant 3€

Nom :

Adresse :

Adresse internet :
